

ALLOCUTION D'OUVERTURE : SEANCE DU MATIN

PAR ALDO DAINOTTO

**PREFET,
PRESIDENT DE LA SECTION ITALIENNE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ETAT CIVIL,
PRESIDENT HONORAIRE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ETAT CIVIL,**

PRESIDENT DE LA SEANCE DU MATIN

Messieurs les Présidents,
Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Doyen,
Mesdames et Messieurs, chers collègues,

J'ai le grand plaisir de vous accueillir aujourd'hui à Strasbourg, siège du Secrétariat Général de la Commission Internationale de l'Etat Civil depuis 1981, pour ce Colloque sur les « Questions d'actualité en droit des personnes dans les Etats de la CIEC » organisé pour célébrer les 50 ans d'existence de notre Organisation.

Je souhaite la bienvenue, de façon très chaleureuse, à toutes les personnes ici présentes.

C'est une très grande satisfaction pour les organisateurs de ce Colloque de saluer de nombreuses et éminentes personnalités de la magistrature, du barreau, des facultés de droit, des administrations ministérielles ou locales, des organisations internationales qui se retrouvent aujourd'hui à l'invitation de la CIEC, dans cet amphithéâtre, à proximité du grand fleuve qui constitue l'épine dorsale de l'Europe. Certaines d'entre elles n'ont pas hésité à faire un long voyage pour nous rejoindre.

Mes remerciements iront tout particulièrement à ceux, étrangers et français, qui ont accepté de fort bonne grâce de préparer un exposé en nous faisant profiter de leur science, de leur expérience et de leur talent.

Je n'aurais garde d'oublier, dans ces trop brefs remerciements, l'Université de Strasbourg, son président, le doyen de la Faculté de droit, qui ont mis gracieusement leurs locaux à notre disposition ainsi que le Centre de droit privé fondamental qui nous a apporté une aide précieuse.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, le programme de notre journée est très chargé. Je vais donc sans attendre donner la parole à Monsieur Mestre, Président de l'Université Robert Schuman qui nous accueille aujourd'hui.